

DIPLÔME

Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel parcours Leadership, complexité et management humaniste des établissements et services pour personnes âgées

Code: MR12404A



Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4

Niveau de sortie : Bac + 5

ECTS: 120

Déployabilité

Apprentissage: Fomation pouvant se suivre en

apprentissage

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation

pouvant se suivre en contrat de

professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Diriger un service ou un établissement public ou privé, participer à la direction d'un groupe sanitaire ou médico-social, dédié à la prise en soins et l'accompagnement de nos ainés :

- Adopter un management humaniste (processus, outils et politique) au sein de services et d'établissements qui placent les personnes âgées et les professionnels au premier plan de leur stratégie.
- Définir les valeurs de l'organisation de manière collaborative, les décliner dans la stratégie et les piloter afin d'en garantir la mise en œuvre concrète et agile auprès des personnes âgées.

- Améliorer la performance et développer le capital immatériel du service ou de l'établissement dans un contexte chronique de rationalisation budgétaire et plus globalement, dans un environnement complexe.
- Développer le leadership des professionnels grâce à une culture et des outils adaptés, être capable de prendre des décisions éclairées et éthiques dans un service ou un établissement qui évolue dans un environnement complexe.

Compétences et débouchés

- Connaître les fondements de notre système de santé et plus particulièrement des services et établissements sanitaires et médico-sociaux, afin de les mobiliser en situation de travail (lois, acteurs du système de santé, financement, etc.)
- Mobiliser les bases du droit du travail, du droit de l'action sociale et des familles, du droit de la santé et les règles de la responsabilité médicale en situation de travail.
- Appréhender la complexité des organisations sanitaires et médico-sociales afin de décloisonner l'organisation et d'articuler les décisions sur les plans stratégique, organisationnel et opérationnel.
- Réaliser le diagnostic organisationnel et le diagnostic stratégique d'une organisation sanitaire ou médico-sociale qui accueille un public âgé.
- Définir une stratégie qui mette les Hommes au premier plan (personnes âgées, professionnels salariés et libéraux) afin d'inscrire le service ou l'établissement dans des logiques de solidarité nationale, de démocratie en santé, de bientraitance et de sens au travail.
- Construire un projet d'établissement conforme à la mission, à la vision, aux valeurs, à l'éthique, à la déontologie, articulant les projets de services, le CPOM et l'EPRD.
- Identifier la place de l'éthique dans le management des organisations sanitaires et médico-sociales, définir et piloter une démarche continue de questionnement éthique.
- Développer un leadership juste et sage dans un environnement en tension.
- Transformer un service ou un établissement en une organisation apprenante, capable d'innovations organisationnelles, permettant bien-être au travail et employabilité des professionnels, mais également capable d'innovations sociales favorisant le pouvoir d'agir des personnes âgées et la polyvalence domicile-établissement.
- Adopter des modes de management, des méthodes de travail et des outils agiles permettant d'évoluer dans l'environnement complexe des services et établissements pour personnes âgées.
- Définir et piloter une politique de e-santé à la fois tournée vers l'amélioration de la qualité des soins et le management des activités ainsi que la maitrise des coûts.
- Participer à la définition des cahiers des charges en matière de de e-santé : expliquer les objectifs d'un système d'information hospitalier (SIH) et médico-social, lister les principales fonctions pouvant faire l'objet d'une informatisation, et les principaux problèmes liés à la mise en œuvre d'un système d'information.
- Définir et piloter une politique de ressources humaines (GPEC, politique des rémunération, mobilité, formation, etc.).
- Comprendre et interpréter les documents comptables et d'analyse financière des établissements sanitaires et médico-sociaux, publics et privés.
- Élaborer un budget annuel, un bilan annuel au sein d'un établissement sanitaire ou médicosocial, public ou privé et comprendre les grands équilibres financiers.
- Valoriser le capital immatériel, en piloter le progrès avec des indicateurs extracomptables qualitatifs, quantitatifs et financiers qui sont aussi des outils de dialogue de gestion.
- Définir une problématique, identifier des hypothèses et les tester à l'aide d'un recueil et d'une analyse de données robustes afin de produire des résultats fiables au sein des organisations sanitaires et médico-sociales.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Valider les 120 ECTS du cursus et ainsi obtenir le diplôme de Master.

Prérequis et conditions d'accès

Le Master 1 s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du Master.
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour entrer en Master 2 Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme d'État de niveau 6 (Bac+3), du secteur sanitaire, social ou médico-social et occuper un poste de cadre dans un établissement ou service depuis au moins 1 an
- ou avoir validé 60 ECTS dans un Master ou un diplôme équivalent (niveau Bac+4) lié au secteur de la santé et/ou des personnes âgées ;
- ou avoir validé 60 ECTS dans un Master ou un diplôme équivalent (niveau Bac+4) en management (sous réserve de suivre EGS152 panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux).

Mentions officielles
Code RNCP 35911
Date d'enregistrement au RNCP 13/05/2025
Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP 31/08/2030
Mots-clés
Régulation hospitalière
Etablissement medico-social
<u>Hôpital</u>
<u>Clinique</u>

Etablissement de santé

Services aux personnes

Gestion hospitalière

Etablissement pour personnes âgées

Informations complémentaires

Type de diplôme

Master

Code NSF

33 - Services aux personnes

331 - Santé

331p - Organisation et gestion des services médicaux

Codes ROME

Directeur / Directrice de centre hospitalier[K1403]

Directeur / Directrice de centre hospitalier spécialisé[K1403]

Directeur / Directrice de centre rééducation et réadaptation fonctionnelle [K1403]

Directeur / Directrice de clinique[K1403]

Responsable d'unité de services à la personne[K1403]

Responsable d'une unité de vie[K1403]

Responsable d'un service d'information et de coordination gérontologique [K1403]

Responsable d'établissement de santé[K1403]

Responsable de service d'aide à domicile[K1403]

Directeur / Directrice d'établissement médicosocial[K1403]

Directeur / Directrice de maison de retraite[K1403]

Responsable de résidence pour personnes âgées[K1403]

Formacode

Établissement hébergement personnes âgées [44039]

Encadrement santé [43435]

Gestion hospitalière [43426]

Code du parcours

MR12404

Modules d'enseignement

M1

- → Comptabilité et analyse financière des établissements de santé
- → Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux
- → Comptabilité analytique des établissements de → Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé
 - → Management des organisations de santé
 - → Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux
 - → Problématiques juridiques dans les établissements de santé

→ Projet de fin d'études

M2

- → Agilité et innovations managériales dans les services et établissements accueillant des personnes âgées
- → Anglais professionnel
- ou un établissement accueillant des personnes <u>âgées</u>
- → Management humaniste des services et établissements pour personnes âgées
- → Mémoire fin d'études
- → Méthodologie de construction du mémoire
- → Complexité et prise de décisions dans un service → Valeurs, stratégie et leadership dans un service ou un établissement accueillant des personnes âgées

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques MR124B14

Élaborer une vision stratégique adaptée au secteur MR124B54

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité adaptées au secteur MR124B84

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés MR124B24

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées au secteur MR124B64

Développer une culture managériale et organisationnelle liée au secteur MR124B94

Communiquer en contexte professionnel MR124B34

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion adaptés au secteur MR124B74

Accompagner les comportements et postures au travail MR124BA4

Contribuer à la transformation en contexte professionnel MR124B44